



## MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES, DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

### CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEURS DE SPORT

SESSION 2014

**MARDI 9 SEPTEMBRE 2014**

De 15H00 à 19H00  
(Horaires métropole)

#### **ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2 : Durée 4 heures – Coefficient 3**

Épreuve écrite permettant d'apprécier la capacité du candidat à construire, dans le domaine du sport, un dispositif et à en prévoir les modalités d'évaluation.

Le candidat choisit sur table un des trois exercices suivants :

- élaboration d'un projet d'entraînement ;
- élaboration d'un projet de formation ;
- élaboration d'un projet de développement des activités physiques et sportives.

#### **SUJETS :**

##### **Elaboration d'un projet d'entraînement**

###### **L'implication du sportif**

La pratique du haut niveau suppose une forte implication du sportif dans la conduite de son projet. Vous êtes responsable de l'entraînement de sportifs inscrits en liste « Jeunes » de votre discipline.

Présentez un projet d'entraînement finalisé sur une échéance sportive, en montrant comment vous favorisez cette implication des sportifs dans le projet.

##### **Elaboration d'un projet de formation**

###### **Le positionnement**

Le positionnement est une condition sine qua non à l'individualisation des parcours de formation.

Votre chef de service ou directeur technique national vous demande de décliner une offre de formation aux métiers du sport prenant en compte cette étape ainsi que les caractéristiques et les contraintes des différents publics.

En justifiant votre démarche, présentez l'élaboration de votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.

##### **Elaboration d'un projet de développement**

###### **Les politiques éducatives territoriales**

Les organes déconcentrés des fédérations sont appelés à concevoir un plan d'actions dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Votre chef de service ou directeur technique national vous demande de participer, dans un cadre partenarial, à l'accompagnement des acteurs locaux dans la mise en place de cette politique éducative territoriale.

En justifiant votre démarche, présentez l'élaboration de votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.